

# Communiqué de presse

le 09 Juin 2020



## **Menaces à l'égard de Pierre Rigaux, administrateur de la SFEPM Le Conseil d'Administration de la SFEPM solidaire...**

Notre collègue, Pierre RIGAUD, administrateur de longue date de la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères Sauvages), qui au sein de notre association a porté plusieurs dossiers techniques en vue de la protection de plusieurs espèces de Mammifères (dont le Putois d'Europe, pour lequel la SFEPM demande sa protection depuis plusieurs années au Ministère de l'Écologie), avec une conscience et une éthique qu'il faut souligner et toujours dans un esprit de non-violence, a encore fait l'objet de menaces contre sa personne mercredi 03 juin 2020 (voir les photos ci-contre).

Le « crime » de Pierre Rigaux : dénoncer les excès et abus de la chasse notamment. Tout le monde pourra se faire une idée de ce que Pierre et la SFEPM (mais pas qu'elle) dénoncent, entre autres, au travers de ces deux liens :

<https://twitter.com/hugoclement/status/1255090573276516352>

<https://news.konbini.com/societe/video-le-deterrage-de-blaireaux-une-pratique-de-chasse-barbare-mais-legale/>

soit une pratique « légale » mais inacceptable au plan éthique et injustifiable au plan écologique.

Ce n'est pas la première fois que Pierre est pris à partie, la plus violente s'étant produite il y a de cela 3 ans en Lozère quand Pierre, venu suivre un dossier Loup dans le cadre de CAP Loup (collectif au sein duquel Pierre Rigaux est le représentant de la SFEPM), a été battu par des anti-loups et des éleveurs. A cette occasion, comme encore aujourd'hui, Pierre Rigaux a porté plainte... sans succès à cette époque. Les mains courantes et les plaintes qu'il a déposées auprès de la gendarmerie n'ont jamais eu d'effets ; il dit cette fois vouloir saisir le procureur de la République. Avec quel succès aujourd'hui ?

La lâcheté dont ont fait preuve le ou les auteur(s) des actes de mercredi incite tous les membres de la SFEPM, par la voix de leur Président, à renouveler leur soutien à Pierre Rigaux.

Si la SFEPM tient à remercier la Ministre de l'Écologie et sa secrétaire d'État, qui ont dénoncé les violences récentes à l'égard de Pierre Rigaux, nous tenons aussi à souligner et rappeler aux pouvoirs publics un certain nombre de faits qui se sont produits ces deux dernières années en matière de protection des mammifères sauvages, pour lesquels tous les citoyens engagés en faveur de la protection de la nature et des principes démocratiques de la République attendent encore des explications : c'est en 2018, au moment du lâcher de deux ourses femelles dans les Pyrénées-Atlantiques, des anti-ours qui arrêtent systématiquement les véhicules en vallée d'Aspe pour les fouiller... devant les yeux des gendarmes sans que ceux-ci à un moment ou un autre n'interviennent ; c'est en 2017, une vidéo d'hommes cagoulés et armés qui menacent de rouvrir la chasse à l'ours... auditions en avril 2018, accueil cordial à la gendarmerie des personnes interpellées, toujours pas de nouvelles. C'est en août 2017, des coups de feu tirés contre des agents de l'ONCFS venus faire un constat de dégât d'ours...

toujours pas de nouvelles. C'est le président de la Fédération Nationale des Chasseurs qui déclare le 04 mai 2020 dans Chassons.com à propos des militants anti-chasse « J'aimerais bien qu'on en chope quelques-uns, quand même (...) il y en a quelques-uns, y a quelques coups de poings dans la gueule qui se perdent, quand même. (...) Je comprends le chasseur qui dit : "Si j'en prends un, il va prendre une bonne branlée." ». Depuis ce « brave homme » est sous protection policière... mais pas Pierre Rigaux, qui attend toujours les conclusions de ses précédents dépôts de plainte.

Sur un plan citoyen, force est aussi de constater que, dans le cadre de la cellule Demeter, créée à la demande du Président de la République et chargée de suivre les atteintes au monde agricole, deux associatifs ont été interpellés et des locaux fouillés, dont un parce qu'il avait donné une interview en bordure d'une propriété privée : un champ non clôturé !

Y aurait-il deux poids, deux mesures au sein de la République française, et selon que l'on soit un chasseur ou un agriculteur, ou bien un citoyen français attaché à la protection de la nature et au respect de la vie sauvage ? Faudrait-il conclure que les lois de la République ne s'appliquent pas de la même manière ? Les administrateurs de la SFPEM, en citoyens attachés aux valeurs de la République, espèrent que non.

Avec Pierre, la SFPEM continuera sa mission en faveur de la protection des mammifères sauvages, qu'elle exerce depuis plus de 40 ans sur la base des mêmes valeurs qui nous gouvernent : une expertise scientifique basée sur des faits en vue de parvenir à une cohabitation Homme-Mammifères sauvages la plus sereine possible, dans le respect de la Vie et le respect de tous, sans violence mais avec conviction et fermeté, et dans le cadre des institutions démocratiques dont notre pays s'est doté.

Pour le Conseil d'Administration de la SFPEM, le Président, Christian ARTHUR